AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-2-68 715614

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° 89 - FEVRIER 1968/3

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

L'hiver est l'époque la plus propice, parfois la seule pour la lutte contre certains parasites du vignoble.

EXCORIOSE - Pulvériser abondamment une spécialité à base d'arsénite de soude. A l'approche du débourrement on pourra également très efficacemment utiliser des colorants nitrés, ou une huile d'anthracène jaune.

ESCA - Responsable de l'apoplexie cette maladie est combattue par des pulvérisations d'arsénite de soude.

COCHENILLES - Le plus souvent ce sont des cochenilles floconneuses de la vigne. Les souches envahies et leurs voisines seront pulvérisées avec de l'huile d'anthracène aux doses conseillées.

PHYLLOXERA GALLICOLE - Les galles sont souvent abondantes sur le feuillage des hybrides ou sur celui des plants mères pour bois à greffer. En hiver on détruira un grand nombre d'insectes par la pulvérisation d'huile d'anthracène jaune.

Traiter toujours au plus tard huit jours avant ou au plus tôt huit jours après la taille.

La plupart de ces traitements auront une efficacité relative non négligeable sur les formes hivernantes de pyrale et d'acariens. Cependant ces ravageurs devront être combattus ultérieurement par des traitements spécifiques.

LA CLOQUE

Les feuilles cloquées sont la manifestation visible d'une maladie cryptogamique qui peut affecter diverses rosacées fruitières. Le pêcher est l'espèce sur laquelle le développement de la maladie est le plus spectaculaire et le plus dommageable, c'est pourquoi des traitements spéciaux concernant cette maladie seront toujours réalisés. Ces traitements doivent être préventifs, leur exécution devant précéder la période de contamination qui intervient lorsque certaines conditions climatiques sont réunies à partir du début du gonflement des bourgeons (stade B) . Utiliser une bouillie à base de Zirame, Cuivre, Captane, Ferbame ou Thirame.

MONILIA DE L'AGRICOTIER

Bien que les coussinets sporifères n'existent qu'en nombre extrêmement réduit (30 janvier) nous conseillons l'exécution d'un traitement préfloral qui devra être placé avant le stade B (début de l'apparition des sépales).

Ce traitement sera exécuté avec un produit cuprique si moins de 5% des boutons n'ont atteint le stade B. Lorsque ce seuil est dépassé il nous semble préférable d'utiliser le zirame, le captane, le thirame.

Remarque

Les pluies du 3I janvier et du 1° février vont entraîner un réveil rapide de la végétation dont il conviendra de tenir compte dans l'exécution des divers traitements préconisés.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 5 février I968

P 290

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

PSYLLES DU POIRIER

Les premières pontes de Psylle du poirier (Psylla piri) nous ont été signalées notamment dans les Pyrénées Orientales (Prades).

Etant donné les températures clémentes du mois de janvier, les insectes hivernants sont entrés en activité de bonne heure.

Nous rappelons que ces premières pontes sont déposées en général par oeuf isolé ou par groupe de deux ou trois dans les rides à la base des bourgeons.

Ces oeufs blanchâtres lorsqu'ils viennent d'être pondus virent rapidement à l'orangé.

La durée d'incubation sera fonction de la climatologie du mois de février.

Cette éclosion se produira vraisemblablement bien avant l'éclatement des bourgeons.

Les jeunes larves pénètreront entre les écailles de ces bourgeons et seront alors à l'abri de tout pesticide.

C'est pourquoi nous rappelons notre bulletin numéro 88 : Traitement d'hiver des arbres fruitiers.

Ce traitement devra être appliqué avant le 20 février.

Dans les vergers très contaminés en 1967, on aura intérêt à effectuer ensuite une pulvérisation à base de Lindane ou d'H.C.H. après 3 ou 4 jours chauds et ensoleillés et en profitant de même d'une de ces belles journées.

Ce traitement est dirigé contre les adultes en activité.

M. BEZUT

.../...

RECOMMANDATIONS AVANT LA PLANTATION DES ASPERGES

RHIZOCTONE VIOLET DE L'ASPERGE -

C'est la maladie la plus grave des cultures d'asperges dont elle peut entraîner rapidement la disparition à partir de foyers circulaires plus ou moins étendus.

Le champignon responsable de cette maladie peut s'installer sur une multitude de plantes cultivées ou spontanées. Aucun traitement des plants n'est possible en cours de culture et la désinfection du sol des taches où apparaît la maladie est souvent coûteuse, aléatoire sinon impossible parfois.

Il importe donc de prendre certaines précautions avant toute plantation d'asperges.

- Il est vivement déconseillé de planter des asperges après une culture dans laquelle la présence de Rhizoctone aura été décelée.

- Il n'est pas du tout recommandé de planter derrière une luzerne (très sensible au Rhizoctone) ou une précédente aspergière.

- La prudence doit être de rigueur quant l'on veut créer une aspergière de suite après une défriche (de nombreuses adventices peuvent héberger ce Rhizoctone).

- Si l'on a des doutes quant à l'état sanitaire du terrain destiné à la création d'une aspergière la désinfection du sol par un procédé classique doit être envisagée.

- Le choix des griffes doit être soigneusement fait car il faut éliminer ce risque très grave de plantes des griffes, parfois apparemment saines mais déjà malades; le Rhizoctone a son début peut passer inaperçu ou être masqué par la terre.

- Quelle que soit l'origine des griffes il est toujours prudent de procéder à leur désinfection. Une technique simple et réellement efficace a été mise au point par Mr MOLOT de la Station de Pathologie Végétale de l'IN.R.A. à PONT DE LA MAYE (Gironde). Le traitement consiste à faire tremper pendant 15 m les griffes dans une solution à 0,250 l de javel du commerce (titrant 48°) dans 10 l d'eau. Laisser égoutter et rincer les griffes à grande eau.

- L'habillage des griffes est à proscrire; les plaies de taille sur les racines facilitent l'installation du Rhizoctone.

- D'autre part il ne faut pas oublier que certaines fumures organiques favorisent le développement du Rhizoctone bien qu'elles soient pratiquement indispensables lors de la création d'une aspergière.

La création d'une aspergière étant faite pour plusieurs années il importe que l'agriculteur mette tous les atouts de son côté. Les quelques mesures de prudence édictées ci-dessus peuvent lui éviter la véritable catastrophe qu'est l'apparition du Rhizoctone dans une aspergière.

P. CHRESTIAN - J. LAYY